

# Formation action Développement durable pour les établissements sanitaires et médico-sociaux



Caen 27 février 2015





#### Les intervenants

- Geneviève DELACOURT, ARS
- Karine BOSSER, ADEME
- Thierry LEBAS, Centre hospitalier de Lisieux

#### Déroulement de la formation

- Les horaires : 9h00 17h00
- Pauses à 11h00 et 15h30
- Déjeuner : 12h30 14h00 (Restaurant Universitaire)





#### Le contexte

- Partenariat ARS/ADEME en lien avec les fédérations et les OPCA
- Certification HAS
- Obligations réglementaires des établissements





## Objectifs de la formation

- ► Connaître les obligations de la certification HAS V2010-V2014 sur les critères de Développement Durable.
- ► Connaître la méthodologie et les outils proposés pour mettre en place une démarche de Développement Durable.
- ► Etre capable de coordonner, ou de participer à la coordination, dans la mise en place d'une stratégie de Développement Durable au sein d'un établissement.
- ► Etre capable d'organiser la communication auprès des différentes catégories de personnel afin qu'elles s'approprient la démarche
- ► Mettre en œuvre un système de suivi des objectifs de la stratégie Développement Durable, à l'aide de tableaux de bord, et alerter en cas de retard ou atteinte partielle de ces objectifs.





#### Tour de table

- En 1mn30 ....
  - Nom, prénom,
  - Fonction , nom de l'établissement
  - Lien avec le Développement durable





# Qu'est ce que le Développement durable en établissement de soin ?

Quelles sont selon vous les <u>2 idées clés</u> qui définissent le développement durable en ES ?

1 idée par post-il

Mise en commun sur paper-board

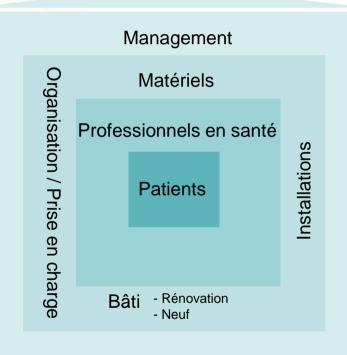
### STRUCTURE DE SOIN

- Energie/Eau - Electricité - Pétrole - Gaz
- Biens de - Alimentation - Prod. Santé consommation
- Produits - Médicaments - Chimiques spécifiques - Radioactifs

- Consommables

Flux amont

Les personnes - Patients - Soignants - Visiteurs - Service et maintenance



•Rejets - Solides Spécifiques - Liquides - Non spécifiques - Gaz

Flux aval

- •Les personnes
- Patients
  - Soignants
  - Visiteurs
  - Service et maintenance



ARS de Basse-Normandie









ADEME





# Les Enjeux Développement Durable dans les établissements

### Les obligations HAS

 présentation des références et critères HAS en lien avec le DD (l'esprit de la certification et la déclinaison de chaque critère)





 "La qualité des soins, ..., ne doit pas être atteinte aux dépens de l'environnement" –

Extrait du discours de la Ministre de la santé et des sports, prononcé le 27 octobre 2009 lors de la signature de la convention portant engagement des établissements de santé dans le cadre du Grenelle de l'environnement.





#### Méthodologie Certification HAS V2010-2014:

- Chap1: Management de l'Etablissement
- Critère 1b: Engagement dans le Développement Durable
- Critère 3d: Qualité de vie au travail (GRH)
- Critère 6f: Achats Éco responsables et Approvisionnements
- Référence 7: La qualité et la sécurité de l'environnement :

Critère 7a: Gestion de l'Eau

Critère 7b: Gestion de l'Air

Critère 7c: Gestion de l'Energie

Critère 7d: Hygiène des Locaux

Critère 7e: Gestion des Déchets





## • Critère 1b-Engagement dans le D.D.

E1- Prévoir	E2 -Mettre en Œuvre	E3- Evaluer et améliorer
<ul> <li>Un diagnostic</li> <li>DD a été établi par l'E.S</li> <li>Un volet DD est intégré dans les orientations stratégiques.</li> </ul>	<ul> <li>- La stratégie liée au DD est déclinée dans 1 programme pluriannuel</li> <li>- Le personnel est sensibilisé au DD et informés des objectifs de l'E.S</li> <li>- L'E.S. communique ses objectifs de DD aux acteurs sociaux, culturels et économiques locaux</li> <li>- Le DD est pris en compte en cas d'opération de construction ou de réhabilitation</li> </ul>	- Le programme pluriannuel fait l'objet d'un suivi et de réajustements réguliers





# Engagement dans le DD - critère 1b

E1:Prévoir; E2: Mettre en œuvre; E3:Evaluer & améliorer

#### E1- Un diagnostic DD a été établi par l'E.S.:

- recenser les actions réalisées, évaluer les impacts / environnement, & impacts sociaux,
- Repérer points forts & faibles, définir priorités, mettre en place plan d'actions

#### E1-Un volet DD est intégré dans les orientations stratégiques:

• L'E.S. doit définir <u>sa politique</u> (objectifs, plan d'actions, calendrier, voire valeurs, engagements, missions, ...avec responsabilités définies = qui fait quoi ?)





# Engagement dans le DD - critère 1b

- E2- La stratégie liée au DD déclinée dans programme pluriannuel: (lien diapo précédente)
- Puis élaboration d'1 Plan d'Actions, qui sera réactualisé
- E2- Personnel sensibilisé au DD & informé des objectifs E.S.:
- informations sur objectifs et résultats indicateurs
- E2- L'E.S. communique ses objectifs DD aux acteurs sociaux, culturels, économiques locaux
- Les instances, les associations, les collectivités locales...
- E2-Le DD est pris en compte en cas de construction ou réhabilitation: Plan hôpital 2012, démarche HQE,...





# Engagement dans le DD - critère 1b

- E3- Programme pluriannuel fait l'objet d'un suivi et de réajustements réguliers
- E.S. a défini les actions d'évaluation, les modalités les fréquences, en fonction des objectifs à atteindre et des indicateurs
- Avec quels outils de diagnostic, quelles enquêtes de satisfaction (pour prestataires, personnels, patients...)





# Enjeux Développement Durable dans les établissements

# Les obligations GES

- le bilan GES qu'est-ce que c'est ?
- qui est concerné ?
- quelles évolutions